

DEFI ÉTUDIANT

ÉTUDIANTS, OSEZ RÉEMPLOYER !

ÉTUDIANTS. OSEZ RÉEMPLOYER !

CHALLENGE DE CRÉATION D'OBJECTS UPCYCLÉS

Organisation conjointe du Pays du Mans et de Le Mans Métropole (La Fabrique, rêves de ville)

Les partenaires



Novembre 2023

RÈGLEMENT DE CHALLENGE ÉTUDIANT

PRÉAMBULE

« Coordonnée en France par l'ADEME, la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) est un temps fort de mobilisation au cours de l'année pour mettre en lumière et essaimer les bonnes pratiques de production et de consommation qui vont dans le sens de la prévention des déchets. »¹

La Semaine du Réemploi ayant un objectif et des dates communes avec la SERD, le Pays du Mans et Le Mans Métropole organisent en partenariat avec Le Mans Université, un challenge étudiant dénommé **« Etudiants, osez réemployer ! » du 20 au 25 novembre 2023**, dans le but de sensibiliser au réemploi et à la réparation, tout en mettant en valeur le travail du Grenier, la recyclerie universitaire.

Les objets upcyclés seront présentés à La Fabrique et des prix seront décernés après étude des propositions par un jury.

L'organisation de ce challenge se fait avec la participation des étudiants du Master Management Ingénierie des Déchets et Économie Circulaire (MIDEC).

BUT : Transformer des objets destinés au rebut mis à disposition par le Grenier Solidaire en œuvre d'art ou en objet utile et fonctionnel.

BESOINS DE MOBILISATION

Les étudiants du Master MIDEC, le personnel bénévole du Grenier Solidaire - Recyclerie et une partie de l'équipe organisatrice de la Semaine du Réemploi seront présents le lundi **20 novembre 2023 de 12h à 18h** au

¹ <https://serd.ademe.fr/>

Grenier Solidaire pour informer les potentiels participants, leur fournir les objets à « upcycler », ainsi que pour recueillir les inscriptions.

NB : Les étudiants en Master MIDEDEC - à l'exception des deux membres du jury - sont autorisés à participer eux-mêmes au challenge et faire preuve de bonne foi pour ne pas dégrader les productions des concurrents de quelque manière dans le but d'influencer les résultats.

DATES IMPORTANTES



**adresse du Grenier Solidaire - Recyclerie : [Bd Paul d'Estournelles de Constant, 72000 Le Mans.](#)*

**adresse de la Fabrique, rêves de ville : [5 boulevard Anatole France, 72000 Le Mans.](#)*

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions se font individuellement ou par équipe de 2 à 3 personnes maximum.

Les inscriptions se font en ligne via le lien ci-après : <https://forms.gle/d7D1Nv6onjEymZ29A> jusqu'au 20 novembre inclu ou à l'accueil du Grenier Solidaire – Recyclerie le lundi 20 novembre entre 12h et 18h.

PARTICIPATION ET CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- La participation au challenge est ouverte gratuitement et sans obligation d'achat à tous les étudiants de Le Mans Université régulièrement inscrits pour le compte de l'année académique 2023-2024 sur présentation d'un justificatif d'inscription ;
- L'inscription est strictement nominative, les candidats sont donc tenus à se présenter avec une seule équipe par personne inscrite le cas échéant ;
- Les participants sont invités à récupérer au **Grenier Solidaire**, les objets fournis par les étudiants du Master MIDEDEC et les bénévoles de la recyclerie pour l'« upcycling » dans le cadre du concours (faire une photo de l'objet récupéré avant transformation) le **lundi 20 novembre de 12h à 18h ;**
- Un seul objet sera fourni à chaque équipe, il leur revient d'y associer d'autres objets ou matériaux de seconde main, si jugé nécessaire, pour la réalisation de la création finale. Cependant, l'objet fourni de base doit **OBLIGATOIREMENT** être l'élément principal de la création (*exemple : si vous récupérez une assiette, et que vous jugez utile d'y associer d'autres objets pour créer un objet d'un autre usage, l'assiette doit rester l'élément principal visible dans l'objet présenté à la fin*).
- Les productions sont à déposer à La Fabrique le **vendredi 24 novembre 2023** au plus tard à **18h00** (idéalement entre 16h et 18h). La fiche technique (à récupérer lors de l'inscription ou à télécharger ici : [FICHE TECHNIQUE - DÉFI ÉTUDIANT.docx](#)) accompagne les créations pour les décrire et apporter du contexte. La description ne doit pas contenir des informations personnelles (comme le prénom ou la formation suivie) des membres de l'équipe, dans le but de préserver l'anonymat lors de la sélection des productions. Toute participation doit absolument être accompagnée de cette fiche technique. Celle-ci peut

être déposée le vendredi 24 novembre au format papier avec l'œuvre à laquelle elle se réfère ou envoyée par mail à lafabrique@lemans.fr avant le vendredi 24 novembre 18h00 dernier délai.

LE JURY

Le jury, composé des membres ci-après, s'engage à être objectif et impartial :

- Deux (02) étudiants de Le Mans Université (une seule voix sur décision concertée) ;
- Un professionnel du design et/ou de l'architecture ;
- Un artisan professionnel de l'upcycling.

La délibération et la remise des prix auront lieu le **samedi 25 novembre 2023** à **La Fabrique, rêves de ville** (5 boulevard Anatole France, Le Mans) à partir de **17 heures**.

CATÉGORIES, CRITÈRES DE SÉLECTION ET RÉCOMPENSES

Le jury choisira la meilleure création de chacune des catégories suivantes :

- **Meilleure œuvre d'art** : cette catégorie récompense la plus belle création, le critère esthétique.
- **Meilleur objet fonctionnel/pratique** : cette catégorie récompense la création qui sera jugée la plus fonctionnelle, ou dont le produit fini aura un intérêt pratique. L'esthétique n'est pas forcément ce qui est recherché ici, mais elle ne sera pas prise en compte dans la notation.

- **Meilleure revalorisation** : cette catégorie récompense la création qui aura été le plus loin dans la transformation de l'objet de base, en changeant radicalement son usage premier.

En plus des trois principales catégories évoquées, une catégorie spéciale « **coup de cœur du jury** » sera également récompensée, ce qui fait au total 4 récompenses à remporter.

Important : Pour des raisons de logistique, après la remise des prix, les créations qui n'auront pas été choisies par le jury doivent être reprises par leurs créateurs le soir du 25 novembre ou au plus tard le 30 novembre. En dehors de ce délai, les organisateurs se verront dans l'obligation de donner ou détruire les objets créés.

Les créations récompensées seront conservées temporairement et seront exposées sur le site de l'Université.

COMPOSITION DES PRIX

L'équipe lauréate de chaque catégorie se verra remettre un lot composé de trois éléments :

- EVE, scène universitaire, offre à chaque membre de l'équipe une place pour assister à un spectacle sur le site de l'Université ;
- Un bon-cadeau d'une valeur de 30€ valable chez Thuard, Le Mans ;
- Un bon-cadeau d'une valeur de 70€ valable dans les enseignes Biocoop du Mans.

DROIT D'AUTEUR ET DROIT À L'IMAGE

Les candidats autorisent les organisateurs à reproduire, représenter et exposer leurs créations dans les établissements partenaires ainsi que dans les médias ou salons dédiés, dans le respect des règles de confidentialité. Ils

renoncent, uniquement pour les besoins de ce concours, à revendiquer tout droit sur l'image et acceptent par avance la diffusion des photographies pouvant être prises à l'occasion des temps forts liés au Défi (journée de lancement, dépôt des œuvres, remise des prix).

Le fait de participer au concours implique l'acceptation de l'ensemble des termes du présent règlement. En cas de contestation, les parties s'efforceront de régler leur litige à l'amiable.

Pour tout renseignement, contacter :

- 02 43 51 23 28 (le Pays du Mans)
- 02 43 47 46 40 - lafabrique@lemans.fr (la Fabrique, rêves de ville)

Localisation du site de [La Fabrique, rêves de ville](#).

LA FABRIQUE COMMENT S'Y RENDRE ?

Situé dans la ville du Mans, boulevard Anatole-France, à proximité de l'Île-aux-Planches, l'immeuble de style moderne qui abrite La Fabrique a été construit en 1936 par l'architecte Raoul Cagnault.

 5 Boulevard Anatole France 72039 LE MANS

 à 10 minutes à pied de la Gare du Mans

 Bus ligne 4 - Arrêt : EDF-GDF

 Parking sur place

